
LA VILLE DE LYON ADOPTE UNE STRATÉGIE ZÉRO DÉCHET ZÉRO GASPILLAGE AMBITIEUSE POUR 2025-2030

Face à l'épuisement des ressources naturelles et à la pollution engendrée par l'accumulation des déchets, la Ville de Lyon et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) officialisent une stratégie municipale Zéro Déchet Zéro Gaspillage (ZDZG) couvrant la période 2025-2030. Objectif : faire de Lyon une municipalité exemplaire en matière d'économie circulaire, en agissant sur ses propres pratiques mais aussi en mobilisant l'écosystème lyonnais. Réduction de 20 % des déchets papiers et cartons, gestion circulaire des déchets verts, déploiement d'un dispositif de couches compostables... Ces 12 engagements déclinés en 24 actions concrètes ont été votés le 15 mai 2025 au conseil municipal et seront renforcées et/ou initiées à partir de 2025.

La stratégie ZDZG s'inscrit pleinement dans la démarche Lyon 2030 et le Plan Climat municipal. Elle répond aux obligations de différentes réglementations, en particulier la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC, 2020) et marque un tournant dans le fonctionnement de la municipalité en matière de prévention et gestion des déchets. Elle initie une transformation vers un modèle plus circulaire fondé sur la réduction des déchets à la source, la réparation, le réemploi et la réutilisation, le reconditionnement et le recyclage matière.

Des actions concrètes dès 2025

Cette stratégie repose sur 4 grands axes constitués de 12 engagements déclinés en 24 actions concrètes.

Parmi les mesures phares :

- Événementiel municipal ZD : refonte du marché de prestations « traiteur » pour tendre vers un maximum de zéro déchet ;
- Zéro produit et plastique à usage unique dans la commande publique : objectif 100% de vaisselle réutilisable dans les crèches municipales d'ici 2030 ;
- Réduction de 20 % des déchets papiers et cartons à l'horizon 2030 grâce à des actions de prévention, une dématérialisation de certains processus administratifs internes et une meilleure gestion des impressions ;
- Systématisation des diagnostics de réemploi dans le cadre des opérations de travaux municipales, afin de donner une seconde vie aux matériaux et produits des bâtiments de la Ville ;
- Lancement d'une expérimentation de prêt et de don de matériel entre services municipaux, pour favoriser la mutualisation des équipements et allonger leur durée de vie ;
- Formation de 500 agentes et agents municipaux à l'économie circulaire d'ici 2030, pour faciliter l'appropriation de ces nouveaux concepts et pratiques.

Une stratégie co-construite et territorialisée

Élaborée à partir d'un diagnostic des déchets d'activités municipales et d'ateliers collaboratifs internes, la stratégie ZDZG s'aligne avec les plans métropolitains (Schéma Directeur des Déchets, Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, Plan Zéro Plastique, etc.) et les corpus de loi aux échelles nationale et européenne. Cette stratégie s'adresse également aux structures conventionnées et subventionnées par la Ville de Lyon, aux commerçants et artisans lyonnais, ainsi qu'aux citoyens, dans une logique de mobilisation collective.

« Dès le début du mandat, notre exécutif a souhaité s'emparer pleinement du sujet, à travers le lancement de premières actions, mais aussi en se fixant comme objectif d'élaborer et d'adopter pour la première fois un plan d'actions global. Notre cap : tendre au maximum vers une trajectoire zéro déchet, zéro gaspillage pour faire de Lyon un territoire plus sobre en consommation de ressources mais aussi riche en solutions pour réparer, réemployer et réutiliser. » - Camille Augey, Adjointe au Maire de Lyon et déléguée à l'Emploi et l'Economie Durable

[Plus d'informations sur le site internet de la Ville de Lyon.](#)